



Mars Bulletin d' information municipal de Cenne-Monestiés.

Le petit mot du Maire «Bref»

Beaucoup d'informations à vous donner, alors je serai bref. Simplement remercier les nombreuses personnes présentes lors des vœux le 22 janvier dernier : l'ambiance y était très conviviale, l'ensemble du Conseil Municipal a apprécié.....et nous renouvellerons la cérémonie des « Cennars » !



Recensement :

Le recensement est maintenant terminé sur la commune ; le travail effectué par Hélène Py a été unanimement apprécié, par les Cannois, mais aussi par la Mairie responsable de ce recensement, ainsi que par la référente régionale de l'INSEE. Donc un grand merci à elle.

Nous étions fin janvier 399 Cannois dans 181 logements en résidence principale ; par ailleurs, nous avons sur la commune 54 résidences secondaires et 35 logements vacants.

Dès que l'INSEE nous enverra des données plus détaillées, nous vous en informerons.

Lavoir : La rénovation du lavoir a été commencée un peu plus rapidement que prévu ; même si le travail n'est pas encore terminé, le résultat est déjà spectaculaire et nous vous invitons à aller vérifier par vous-mêmes. Un résultat que l'on doit à l'équipe autour de l'Association Ste Marie qui a effectué un énorme travail, aux employés municipaux, et à l'entreprise de Charpente-Couverture de Thomas Domenc qui, une fois la charpente remise à neuf, n'a pas hésité à intervenir bénévolement pour terminer la couverture.

Les travaux restants seront effectués par le chantier d'insertion de la Communauté de Communes dans les mois à venir.

Situation budgétaire de la commune :

Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons voté les comptes administratifs 2015 ; les informations détaillées concernant ces comptes vont être envoyées par mail et seront affichées en Mairie.

Mais pour ceux que les chiffres rebutent, quelques mots d'explication à ce sujet (avec seulement 3 nombres !) :

Les problèmes structurels du budget de fonctionnement sont résolus : une fois payé le remboursement annuel de la dette, il reste une somme assez nettement positive qui permet de faire des investissements sans s'endetter (ce n'était pas le cas les années précédentes, ce qui entraînait mécaniquement un endettement important de la commune).

La dette que devra supporter le budget communal, a diminué significativement en 2 ans, passant de 518 000 € à 366 000 €, ce qui est encore trop ; il est donc encore trop tôt pour envisager de nouveaux emprunts qui ne seraient pas productifs.

La trésorerie est redevenue positive, mais elle doit encore être consolidée, ce qui sera le cas d'ici avril, une fois le presbytère et le terrain du lotissement vendus.

Si nous pouvons donc maintenant fonctionner plus « normalement », nous ne pouvons cependant pas envisager avant 2020 d'investissements nécessitant des emprunts non productifs ; par ailleurs, à impôts constants et avec un barrage coûtant en moyenne 18 à 20 000€ par an, nous resterons une commune pauvre et avec très peu de moyens si nous n'avons pas de recettes complémentaires.

Schémas directeur eau et assainissement :

Comme nous vous en avons déjà parlé à plusieurs reprises, des « schémas directeurs » sur l'eau et l'assainissement vont être menés sur la commune : il s'agit d'effectuer un état des lieux, un diagnostic, puis des préconisations concernant l'eau potable et l'assainissement (c'est une démarche obligatoire à faire tous les 10 ans, et nos réseaux ont largement besoin d'être diagnostiqués...).

Le lancement de cette opération qui va s'étaler sur un an a lieu ce mardi 8 mars : c'est la société Azur Environnement qui a été retenue, vous verrez sans doute leurs intervenants dans les semaines et les mois prochains.

Barrage :

Un examen technique complet du barrage est obligatoire tous les 10 ans. Jusqu'à présent, cet examen s'effectuait par vidange du barrage. Afin d'une part de faire des économies sur cette opération (qui reviendra quand même à un peu plus de 20 000 €), et d'autre part de conserver l'alimentation en eau du village, nous avons trouvé une solution qui évite de vider le barrage : l'examen sera effectué par robot. C'est la société Sub-C-Marine qui a été retenue. Pour ceux que cela intéresse d'aller voir, l'opération devrait se dérouler entre le 29 mars et le 1er avril.

Eoliennes :

Suite à la 1ère réunion publique du 29 janvier dernier qui s'est déroulée sereinement, ont été prévues les modalités suivantes :

Des informations émanant de la société ARKOLIA, porteuse du projet, sont distribuées (ou envoyées par mail) en même temps que le présent bulletin municipal.

Des représentants d'ARKOLIA tiendront une permanence en Mairie (salle du Conseil Municipal) ce vendredi 11 mars entre 9h et 17h, pour répondre à toutes vos questions.

Une 2ème réunion publique aura lieu ce vendredi 11 mars à 18h30 à la salle polyvalente en présence de représentants d'ARKOLIA.

Deux volets d'informations seront distribués dans la semaine du 14 au 20 mars par la Mairie à tous les habitants de la commune concernant ce projet : l'un rédigé par des personnes favorables au projet, l'autre par des personnes défavorables au projet.

Une consultation des Cenois sous forme d'un vote sera organisée dans la semaine du 21 au 27 mars :

Consultation ouverte aux personnes inscrites sur la liste électorale.

Scrutin ouvert à la mairie :

Lundi 21 de 10h à midi

Mercredi 23 de 10h à midi et de 18h à 20h

Vendredi 25 de 10h à midi

Samedi 26 de 8h à midi

Dimanche 27 de 10h à midi

Pour rappel, il s'agit d'une concertation des Cenois ; si à l'issue de cette concertation, le projet se poursuivait, il y aurait ensuite une procédure d'enquête publique « traditionnelle ».

Eclairage public : Lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, il a été décidé d'envisager l'éventualité d'éteindre tout ou partie de l'éclairage public pendant une partie de la nuit (voir compte-rendu : économie en énergie et économie en euros [de l'ordre de 3 000 €/an]).

Pour ce faire, nous devons et nous souhaitons vous consulter à ce sujet. Nous attendons donc que vous donniez votre avis en Mairie (à l'occasion du vote concernant le projet éolien ou à un autre moment) :

- Continue-t-on à laisser l'éclairage public allumé toute la nuit partout ?
- Eteint-on l'éclairage par exemple de 1h à 5h sur tout le village ?
- Sur une partie du village et laquelle ?

(Imprimé à votre disposition à ce sujet en Mairie à partir du 14 mars jusqu'au 27 mars)

Associations :

Nous souhaitons réunir les représentants des Associations de Cenne-Monestiés comme nous l'avons déjà fait à cette période. Nous les inviterons donc à une rencontre le samedi 2 avril à 10h. D'ici là, nous demandons à celles qui ne l'ont pas fait d'avoir effectué leur Assemblée Générale annuelle.

Appel à tous les jardiniers

Le printemps arrive. Nous allons installer dans le village cinq nouvelles jardinières faites à l'IME et nous occuper de toutes les autres déjà en place. Pour les fleurir nous pensons acheter des plantes vivaces méditerranéennes et peu gourmandes en eau (sauge, cystes, santoline, lavande, agapanthe...etc).

Par contre, si vous avez à donner, des bulbes d'iris, des vivaces, de petits arbustes ou boutures en tout genre, faites vous connaître auprès de la mairie. Nous nous organiserons en conséquence. Merci



Bloc Notes

MARS

Les dates à retenir

- **Vendredi 11 mars de 9h à 17h**, salle du Conseil : permanence publique d'ARKOLIA (projet éolien).
- **vendredi 11 mars à 18h30** salle polyvalente réunion publique sur le projet éolien.
- **samedi 19 mars à partir de 14h** : Petit déballage au local de Sainte Marie
- **dimanche 20 mars à 12h** : Paëlla à la salle polyvalente. Cheveux d'Argent
Inscription avant le 10 mars.
04 68 94 26 62 / 04 68 94 20 11 / 04 68 94 33 28.
- **semaine du 21 au 27 mars** : consultation sur le projet éolien.
- **mardi 29 mars** à 20h : reunion du Conseil Municipal.

AVRIL

- **samedi 2 avril** à 10h : réunion des Associations de Cenne Monestiés.
- **Cheveux d'Argent**
(Voyage à Bardelone les 4,5,6 avril . COMPLET)
- **Grand Déballage** : Sainte Marie.
Date à préciser.

ETAT CIVIL

Décès : Jeannette Graves - 95 ans

Marguerite Delmas - 93 ans

Que leurs familles soient assurées de notre sympathie.

Naissance : Virgil né le 31 janvier 2016.

Félicitations à Dorothée Lamy et Lionel About